

TOGO

Mobilisation contre le putsch

Les défenseurs des droits humains se mobilisent contre le coup d'Etat au Togo. Ce faisant ils et elles s'exposent à la répression des forces de sécurité.

Dès l'annonce du décès du Général Gnassingbé Eyadema, le 5 février 2005, l'armée a aussitôt "confié" le pouvoir à Fauré Gnassingbé, un des fils du chef de l'Etat défunt. Ce coup de force a été annoncé par un communiqué lu à la télévision par le Chef d'état-major de l'armée togolaise. Afin de "légaliser" le coup d'état militaire, l'Assemblée nationale a été convoquée le dimanche 6 février pour remplacer le Président de l'Assemblée nationale en exercice par le fils d'Eyadéma et modifier en toute hâte la constitution dans le but de confisquer le pouvoir aux togolais. (...)

La Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) et la Ligue

togolaise des droits de l'Homme (LTDH) dénoncent les graves restrictions aux libertés individuelles et publiques ainsi que les violations des droits de l'Homme observés sur le terrain depuis le coup d'état. L'interdiction de toute manifestation publique pendant les deux mois que doit durer le deuil national est une violation flagrante de la liberté de manifestation et d'expression. Ainsi, le 7 février au matin, une manifestation improvisée d'étudiants qui s'est déroulée sur le campus de l'université de Lomé a été immédiatement dispersée par les forces de l'ordre par des tirs à balles réelles.

Intimidation

Toujours le 7 février, les bureaux de la LTDH ont été encerclés par des unités de gendarmerie pendant plusieurs heures avant de se retirer. Depuis la proclamation du coup d'état, les autorités ont cherché à suspendre toutes les émissions radio sur la situation politique. Les journalistes qui malgré la censure tentent d'informer les togolais de la situation actuelle sont menacés et intimidés à l'instar des journalistes de Kanal FM qui ont été bloqués pendant plusieurs heures au premier étage du bâtiment de la radio local tandis que des

gendarmes armés occupaient le rez-de-chaussé. Ces derniers sont finalement partis en menaçant les journalistes: "Eyadema est mort mais nous sommes là et la prochaine fois que l'on viendra, ce sera fini pour vous". (...)

Le samedi 12 février, malgré l'interdiction du pouvoir de toute manifestation pendant les deux mois du deuil national, 3.000 personnes ont répondu à l'appel lancé par six partis d'opposition et le Collectif des Organisations de la Société Civile et Syndicales du Togo pour manifester pour le retour à la légalité constitutionnelle. Dans le quartier de Bé, les forces de sécurité ont chargé les manifestants désarmés, au moyen de gaz lacrymogènes et coups de matraques. Des témoins ont pu entendre des tirs à balles réelles. Plusieurs manifestants ont été emmenés au siège du RPT (parti au pouvoir) où ils ont été battus par des militaires et gendarmes avant d'être relâchés. Le bilan provisoire s'élève à 5 morts et une vingtaine de blessés parmi les manifestants. Depuis, les témoins de cette répression sont la cible de miliciens qui tiennent quartier général au siège du RPT.

M. Nomenyo Sena, secrétaire général de l'organisation nationale pour l'unité totale

de l'Afrique (ONUTA) et membre du Collectif des Organisations de la Société Civile et Syndicales du Togo, a disparu ce matin dans le quartier de Bé. Alors qu'il filmait des étudiants demandant à la population de respecter l'opération "ville morte" menée par l'opposition politique, des témoins l'ont vu se faire enlever par des personnes, non identifiées, conduisant un véhicule 4x4 noir.

Un peu plus tard dans la journée, c'est au tour du Président de l'ONUTA, M. Kambiagou Bansiti, d'être arrêté par les gendarmes, accusé d'être à l'origine des troubles dans le quartier de Bé. Ce même lundi, toujours dans le quartier de Bé, un militaire a menacé d'arrêter Adoté Akwei, président de la LTDH, parce qu'il fait de "faux rapports pour ses patrons en France" sur la situation des droits de l'Homme au Togo. M. Akwei tentait alors de dissuader les forces de l'ordre "d'arroser" les étudiants.

Répression

Ce matin encore, Ernest Assigbe, Quiyeni-Tina Kumana, Dodji Agbegna et Serge Kponfou ont été arrêtés par les miliciens et détenus au siège du RPT. M. Serge Kponfou relâché quelques heures après fait état de mauvais traitements subis par les détenus. Ils ont été arrêtés pour être questionnés sur leur ami en fuite, Yves Yeme-Kponfou, accusé de détenir des images numériques des allers et venues des miliciens au siège du RPT.

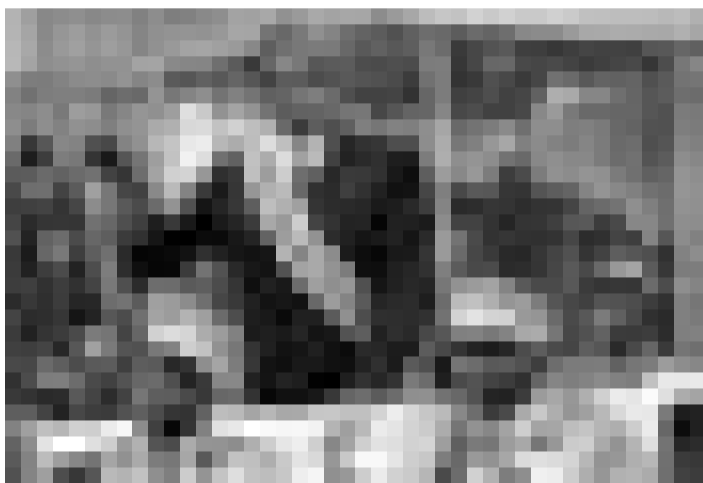
La FIDH et la LTDH expriment leur préoccupation pour l'intégrité des personnes actuellement détenues par les services de l'Etat comme par les miliciens du RPT. Elles s'inquiètent du climat délétère et arbitraire qui se développe, laissant craindre le pire pour les populations civiles au Togo. Elles rappellent que les autorités togolaises autoproclamées assument la responsabilité première des atteintes à l'intégrité physique des civils.

La FIDH et la LTDH appellent la France, les Nations unies, l'Union africaine, l'Union européenne, les États ACP, l'Organisation internationale de la Francophonie ainsi que les autres pays et institutions concernés à adopter toutes mesures nécessaires au respect de la constitution afin de garantir l'organisation d'élections libres et démocratiques: au-delà des condamnations, la mobilisation est urgente et indispensable pour éviter une pérennisation du statu quo, la ratification de l'arbitraire.

Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme et Ligue togolaise des droits de l'Homme

Rédaction: woxx

www.fidh.org
Contact avec le Collectif des Togolais au Luxembourg: education@astm.lu



Le général Eyadema, décédé il y a deux semaines après 38 ans de règne.

HUMAN RIGHTS WATCH

La même justice partout!

Le Rapport 2005 de Human Rights Watch couvre plus de 60 pays. L'organisation souligne que les mêmes standards doivent être appliqués, qu'il s'agisse d'Abou Ghraib ou du Darfour.

Le système international de protection des droits humains a été considérablement fragilisé en 2004 par la crise au Darfour et le scandale d'Abou Ghraib, a déclaré Human Rights Watch à l'occasion de la publication de son rapport mondial annuel. Certes les deux menaces ne sont pas comparables, mais la vitalité des droits humains au niveau international dépendra de la fermeté de la réponse apportée dans chacun des cas - d'une part pour mettre un terme au massacre perpétré par le gouvernement soudanais au Darfour et d'autre part pour mener une enquête approfondie et poursuivre en justice tous les responsables des tortures et mauvais traitements en Irak, Afghanistan et Guantanamo.

"Le gouvernement américain est de moins en moins capable de faire pression pour que la justice soit respectée à l'étranger car il n'est pas lui-même disposé à ce que justice soit faite aux

Etats-Unis," a déclaré Kenneth Roth, directeur exécutif de Human Rights Watch.

Human Rights Watch a appelé l'administration Bush à nommer un procureur spécial chargé de mener une enquête auprès des fonctionnaires américains qui ont participé à des actes de tortures ou autres traitements cruels, inhumains ou dégradants, et auprès de ceux qui les ont ordonnés ou occupaient des postes de commandement. Notre organisation a souligné que les hauts responsables de l'administration avaient cherché à rejeter la faute sur les jeunes soldats qu'ils avaient envoyés combattre en Irak et en Afghanistan, au lieu d'accepter d'assumer la responsabilité des politiques et des ordres qui ont affaibli les règles interdisant la torture et les traitements inhumains.

Le Rapport Mondial 2005 de Human Rights Watch contient des informations qui permettent de dresser un état des lieux des droits humains

dans plus de 60 pays pour l'année 2004. Outre l'essai sur le Darfour et Abou Ghraib en introduction, l'ouvrage contient trois essais sur de vastes sujets: la religion et les droits humains, sexualité et violence culturelle à l'égard des droits humains ainsi qu'une analyse circonstanciée de la crise au Darfour.

Nettoyage ethnique

Dans l'essai servant d'introduction au rapport, Roth explique qu'une large force militaire placée sous l'autorité de l'ONU est nécessaire pour protéger les habitants du Darfour et créer les conditions de sécurité qui leur permettraient de rentrer chez eux sans danger. Les Etats-Unis et d'autres gouvernements occidentaux, affirme-t-il, se trompent en voulant simplement renvoyer le problème devant l'Union africaine, une nouvelle institution qui dispose de peu de ressources et qui manque d'expérience pour mener des opérations militaires d'une telle envergure. "Le Darfour tourne en dérision toutes nos promesses d'un 'plus jamais ça'" a fait remarquer Roth.

Roth a également demandé que le Conseil de Sécurité de

l'ONU renvoie le dossier du Darfour devant la nouvelle Cour Pénale Internationale. "Les crimes commis au Darfour ne doivent pas rester impunis," a souligné Roth. "La Cour Pénale Internationale serait l'institution la plus efficace et la plus compétente pour poursuivre ces crimes. Les membres permanents du Conseil de Sécurité ne devraient pas s'opposer à ce que les responsables des massacres soient traduits en justice." (...)

Tortures

Pendant ce temps, l'usage systématique des interrogatoires coercitifs par le gouvernement américain a fragilisé un pilier du droit international des droits de l'homme - la règle selon laquelle les gouvernements ne devraient jamais soumettre des détenus à des tortures ou autres mauvais traitements, même en cas de guerre ou d'autre menace grave. Mais dans son combat contre le terrorisme, le gouvernement américain considère cette obligation primordiale comme une question de choix et non comme un devoir.

L'administration Bush a réagi aux attentats du 11 sep-

tembre en faisant abstraction des normes relatives aux droits humains et les gouvernements partout dans le monde ont beau jeu de citer l'exemple américain comme prétexte pour bafouer les droits humains. L'Egypte a justifié sa décision de renouveau sa problématique "loi d'urgence" en faisant référence à la législation antiterroriste américaine. La Malaisie justifie ses détentions sans procès en invoquant Guantanamo. La Russie mentionne Abou Ghraib pour rejeter la seule responsabilité des abus commis en Tchétchénie sur des militaires subalternes. Cuba fait maintenant valoir que Washington n'a "aucune autorité morale pour l'accuser" de violations des droits humains.

"Pour les gouvernements confrontés aux pressions américaines en matière de droits humains, il est aujourd'hui facile de renverser les rôles," a expliqué Roth. "L'administration Bush peut difficilement défendre des principes qu'elle-même viole."

Human Rights Watch